

Nouvelles pratiques sociales



Un étranger dans la cité : la présence de l'itinérant et la représentation de l'itinérance

Danielle Laberge, Mario Poirier and René Charest

Volume 11, Number 1, Spring 1998

L'itinérance

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/301421ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/301421ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université du Québec

ISSN

0843-4468 (print)

1703-9312 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Laberge, D., Poirier, M. & Charest, R. (1998). Un étranger dans la cité : la présence de l'itinérant et la représentation de l'itinérance. *Nouvelles pratiques sociales*, 11(1), 19-24. <https://doi.org/10.7202/301421ar>



Le dossier : L'ITINÉRANCE

Un étranger dans la cité : la présence de l'itinérant et la représentation de l'itinérance

Danielle LABERGE

Collectif de recherche sur l'itinérance

Mario POIRIER

Maison Saint-Jacques

René CHAREST

Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal

La tolérance, ce serait de tolérer l'errance. Simple ? Rien de plus difficile. L'errance soulève nos angoisses sociales face aux pertes de repères : désordre moral, désordre des conduites, désordre psychique, désordre de l'hygiène, désordre de la solidarité, désordre du rôle social et économique de chaque citoyen. Les itinérants sont des symboles du mouvement, de la fluidité, de la chute, de l'incertitude, du rejet, du désastre. Ils font vivre d'étranges réactions ; ils font pitié ; ils font peur ; ils font exprès ; ils font semblant ; ils font réfléchir.

Depuis déjà quelques années, le Collectif de recherche sur l'itinérance (ou CRI) regroupe des chercheurs et des praticiens intéressés à mieux comprendre la personne de l'itinérant et le phénomène de l'itinérance. S'il s'agit en partie d'étudier deux objets de recherche, l'expérience microsociale de l'individu itinérant et la problématique macrosociale de l'itinérance, il s'agit

aussi de créer des liens entre ces thématiques, par exemple, du côté des représentations sociales de l'itinérance et de ses conséquences dans la vie de l'itinérant ; du côté des pratiques et modes de vie de l'itinérant par rapport à la culture qui l'entoure ; ou encore de celui des convictions et des conduites des personnes qui doivent gérer socialement l'itinérance ou aider – et parfois contrôler ou réprimer – les itinérants.

Qu'est-ce qui caractérise l'itinérant ? Au-delà des définitions techniques, on pourrait en résumer l'essentiel en trois points :

- a) sa pauvreté extrême, dont on ne mesure pas toujours toutes les conséquences sur le plan des conditions concrètes de vie, des stratégies forcées de survie, de la victimisation, du stress psychologique et de la santé physique ;
- b) sa relative déterritorialisation, c'est-à-dire son instabilité domiciliaire et ce qui résulte de l'absence de coordonnées fixes et vérifiables dans l'exercice des droits de citoyen et dans l'accès aux services, encore un fait dont on ne mesure pas toujours tout l'impact (pas de cartes d'identité, pas d'adresse pour recevoir des prestations sociales ou du courrier des proches et des ressources, pas de téléphone, etc.) ;
- c) un mode de vie qui engendre l'affaiblissement du soutien social quand il ne découle pas de cette situation (rejet, abandon, isolement affectif ; conflits familiaux ; expériences relationnelles traumatiques ; réseau social lui-même en difficulté, etc.). La pauvreté, l'absence de domicile stable, la faiblesse du soutien social fondent la condition d'itinérant.

Qu'est-ce qui caractérise l'itinérance ? Un nombre grandissant de personnes se retrouvent dans une précarité croissante, à cause de facteurs macrosociaux qui influencent les conditions de vie de tous les citoyens mais touchent plus encore les personnes défavorisées, moins instruites, plus isolées, plus vulnérables : chômage structurel, désengagement de l'État, transformation de la famille et des pratiques de solidarité, embourgeoisement des quartiers urbains et nombre insuffisant de logements à loyers modiques en sont des exemples. L'itinérance fluctue au gré des remous de l'économie ; elle est concomitante des choix collectifs de gestion face aux clientèles défavorisées et s'alimente à notre culture néolibérale de compétition, de performance à tout prix, d'individualisme, d'éclatement social.

Dès ses débuts, le CRI a décidé d'orienter sa réflexion de façon à ne pas débrancher l'expérience de l'itinérant de l'expérience de la société qui l'entoure. Notre approche se résume à cet apparent paradoxe : assurer un lien social à l'itinérant, au moins dans la recherche, et refuser de réduire l'étude de l'itinérance à la seule étude de l'itinérant. Ce n'est pas qu'un choix épistémologique ou méthodologique, c'est aussi une position éthique. D'une

part, l'itinérant n'est pas seulement une personne en difficulté qu'il faudrait aider, c'est le reflet et le produit d'une société en difficulté qu'il faudrait changer. D'autre part, l'itinérance ne s'exerce pas « sous vide » mais dans le contexte de nos représentations, de nos pratiques normatives, de nos mutations sociales et de nos propres inquiétudes face à la condition humaine. S'il faut comprendre l'itinérant, il faut aussi comprendre l'itinérance.

Par exemple, et au-delà de la mécanique juridique, que penser d'une société qui condamne un itinérant ayant volé une bouteille de vin de 10 \$ à un an de prison, et un autre itinérant qui a volé un casque de construction à neuf mois de prison (voir Laberge *et al.* dans ce numéro)? Que penser des effusions de charité qui émergent soudainement à l'approche des fêtes de Noël pour ces mêmes itinérants? Que penser des fantaisies de traitement forcé et d'enfermement qui reviennent constamment dans les discours à l'égard de ces mêmes itinérants? Que penser des réactions somme toute contradictoires – la pitié, la colère, le mépris, les bons sentiments – que suscitent simultanément les itinérants?

Ainsi, pour pousser plus loin l'interrogation sur un cas type d'interface entre l'itinérant et nos valeurs, la loi prévoit la possibilité de forcer toute personne à recevoir une aide psychiatrique si elle met présentement sa vie en danger (comme dans l'agir suicidaire). La loi ne permet toutefois pas d'obliger une personne qui n'est pas présentement et de façon évidente dans une telle situation à recevoir de l'aide. La personne peut refuser le traitement psychiatrique. Or un certain nombre d'intervenants sont d'avis que certains itinérants devraient absolument recevoir une aide psychiatrique – se résumant souvent à la médication ou à l'institutionnalisation – même s'ils ne le désirent pas. Pour ce faire, il faudrait amender la loi pour préciser qu'on peut forcer une personne à être traitée si elle agit de telle manière qu'elle pourrait *éventuellement* (même dans quelques mois ou dans quelques années) mettre sa vie en danger (voir Fortier *et al.* dans ce numéro). Or cette notion de traitement obligatoire pour l'itinérant en *risque potentiel* soulève deux questions fondamentales. En premier lieu, devrait-on forcer des personnes non itinérantes qui éprouvent un problème de santé mentale mais qui ne sont pas présentement en danger à subir un traitement psychiatrique? En effet, ces personnes pourraient, elles aussi, se mettre *éventuellement* en situation de dangerosité si l'on présume qu'une condition psychiatrique peut être prédictive de tels comportements (la dépression pourrait, par exemple, conduire à des idées suicidaires; ne devrait-on pas alors forcer la personne déprimée à prendre, dès qu'on pose le diagnostic, des antidépresseurs?). En second lieu, quelles seraient les conséquences sociales de telles mesures pour d'autres clientèles présumées être *potentiellement* à risque en dehors du champ psychiatrique?

Depuis toujours, l'itinérance nous amène à nous interroger sur les limites de la tolérance. L'itinérant a une conduite déraisonnable par excellence : c'est un modèle d'inconduite. Du public, il fait son privé et son privé, du public, les bancs du parc étant sa chambre à coucher, les trottoirs, ses couloirs, les entrées d'édifices, son vestibule, le métro, son salon. De la propriété, il use sans droit de propriétaire, sans payer de droit de location, allant parfois jusqu'à squatter des immeubles privés. De la propreté, il bafoue parfois les règles les plus élémentaires, non seulement au regard de l'hygiène corporelle, mais aussi en obstruant la voie publique, en y laissant traîner des objets hétéroclites, en y mendiant. Sa présence même semble « salissante » comme l'indique le fait qu'avant tout grand événement international, comme les Olympiques, les grandes villes ont presque toujours recours à de vastes opérations de « nettoyage » en s'attaquant aux marginaux de toutes sortes. On veut faire reluire les lieux pour les touristes-consommateurs, éliminer les indésirables, faire place nette.

L'itinérance crée d'importants remous dans la cité et suscite des réactions viscérales. La pitié règne quand les itinérants sont perçus comme étant pauvres, seuls, malades et souffrants. On veut les aider à tout prix, quitte à les forcer à recevoir cette aide. La peur émerge quand les itinérants sont perçus comme bizarres, anormaux, déséquilibrés ou dérangeants ; on veut s'éloigner d'eux ou les enfermer. C'est la colère et le mépris qui naissent quand les itinérants sont perçus comme des irresponsables qui veulent être libres comme le vent, dégagés des entraves du travail quotidien, des comptes, des responsabilités familiales. On les trouve inutiles et paresseux, exploités et profiteurs ; on veut les forcer à travailler, les obliger à faire quelque chose. Dans ce dernier cas, l'itinérance est souvent vue comme un choix volontaire, comme si c'était l'itinérant qui nous rejetait, nous excluait, et qu'il était, par conséquent, entièrement responsable de son état. Curieusement, un tel discours s'applique depuis toujours, à tour de rôle, à divers groupes de victimes, hissant certains au rang « d'authentiques » victimes et rabaissant d'autres à celui de « fausses » victimes. Ainsi, on a longtemps pensé que la violence conjugale était relativement normale, les femmes devant accepter la domination de leurs conjoints ; une femme battue n'avait en quelque sorte qu'à s'excuser d'avoir été irrespectueuse. Peu à peu, on a fini par comprendre qu'être victime d'agression, c'est être victime et non pas responsable de l'agression ! Une victime subit, elle ne cause pas volontairement son malheur. Pourtant, on entend régulièrement dans les médias que si une personne vit dans la rue, dénuée de tout, sans abri, sans argent, sans soutien social, c'est qu'elle l'a choisi. N'est-ce pas étrange ?

Chose certaine, certains itinérants sont mieux acceptés que d'autres. En fait, on pourrait postuler que les itinérants sont intuitivement classés par la majorité des citoyens en l'une ou l'autre des quatre grandes catégories suivantes :

- a) le clochard imbibé et passif, assis ou couché, défait, hirsute, ensommeillé (« Ouf ! qu'il sent mauvais ! ») et qu'il convient de contourner discrètement (ou d'enjamber...);
- b) le psychotique halluciné (« Regarde le Martien ! ») qu'il faut éviter à tout prix de regarder et dont on s'éloigne le plus possible, quitte à changer de trottoir ;
- c) le mendiant systématique et organisé, à son affaire, stratégiquement placé, souvent très poli mais quelquefois harcelant et dont on doute de la sincérité (« Il ferait aussi bien d'aller travailler. »);
- d) « l'authentique victime » d'un handicap bien identifiable, net et indiscutable, et que la charité commande d'aider (« Voici, mon bon monsieur, bonne journée ! »). Happés par un phénomène qui suscite autant de méfiance et de nuances, et interpellés par des personnes réelles qui ne sont pas toujours aussi nettement classifiables, nous oscillons entre ces représentations mi-réalistes, mi-imaginaires, en hésitant entre la relative indifférence, la fuite totale, la verte semonce (fût-elle muette) et l'acceptation inconditionnelle. Donc, rien de nouveau sous le soleil !

L'itinérance est aussi un prisme montrant diverses facettes de nos propres incongruences. En premier lieu, l'itinérance éveille à la fois notre angoisse face à la fragilité humaine – une catastrophe imprévue, naturelle, sociale, psychologique, économique ou politique peut tous nous jeter un jour à la rue – et le sentiment inverse du confort de l'installation sédentaire. En effet, quelle que soit la modestie de notre condition sociale, on ne peut guère descendre plus « bas », être plus au fond du baril que l'itinérant. L'itinérant représente le modèle achevé de l'échec et donc le reflet inversé de notre désir de réussite (qu'elle soit économique, affective, intellectuelle ou sociale). Sa marginalité, son nomadisme, sa pauvreté extrême, son isolement, son étrangeté nous confortent dans notre différence, notre supériorité, notre sécurité, notre stabilité, notre équilibre, bref, notre succès. Comme le disait fort bien Duplessis : « Quand je me regarde, je me désole, mais quand je me compare, je me console. » Quand on se compare à l'itinérant, on se console presque toujours.

En second lieu, l'itinérance nous fait prendre conscience de notre propre morcellement, individuel et social. L'errance – au sens large d'une certaine flottance, d'un certain déracinement – est omniprésente de nos jours et nous habite tous : perte des repères religieux et des solidarités traditionnelles ; émergence de nouveaux modèles familiaux ; fluidité des attachements amoureux ; virages technologiques constants ; refonte des rapports sociosexuels ; transformation du monde du travail ! Ces mutations ne sont pas toutes néfastes, bien sûr, mais elles demandent beaucoup et de façon

simultanée à nos capacités d'adaptation. Nous sommes emportés dans un tourbillon de changement et même une boussole finirait par perdre un peu le nord ! En fait, on dirait que notre réel se *virtualise* de plus en plus, que nos repères se désactualisent sous l'émergence de mille horizons nouveaux, de mille devenir « en puissance » qui flottent quelque part dans l'océan des possibles. Il en découle que bien des gens ont, au-delà d'une quelconque crise de valeurs, le sentiment plus profond d'une certaine perte de leur identité, comme si celle-ci était composée de nos jours de petits blocs interchangeable (cadre de travail, croyances religieuses, choix de vie, préférences esthétiques, recherches amoureuses), qu'on peut agencer de diverses manières, tant ils ne semblent attachés à rien de bien solide, de bien définitif.

En troisième lieu, l'itinérance stimule notre « intervenance », sise à la croisée de notre sociologie implicite et de nos poussées d'activisme. En effet, qui resterait indifférent au problème social de l'itinérance ? Quel problème est plus criant, plus tragique, plus affligeant ? Un tel problème ne peut faire autrement que d'engendrer une pléthore de solutions bien intentionnées mais quelquefois assez curieuses. Bien des gens s'intéressent à l'itinérance même s'ils n'ont jamais vraiment parlé à un itinérant. Chose certaine, tous exigent que l'on s'occupe de l'itinérant, que la société fasse *quelque chose*, que les experts se consultent, que les décideurs et les ressources règlent le problème de l'itinérance. Au fond, on veut aider mais aussi *dégager la rue* – comme la situation des « *squeegees* » montréalais le montre bien. En fait, dans l'itinérance, les objectifs d'aide et de soutien se conjuguent presque toujours à des objectifs de contrôle social. En bout de ligne, on oublie bien souvent la citoyenneté de l'itinérant, ses droits civiques, la légitimité de son existence, y compris son droit d'occuper, lui aussi, les lieux publics !

L'itinérant et l'itinérance continueront encore longtemps à nous ébranler. Au plan de la recherche, il faut éviter de trop simplifier une telle problématique ; il semble essentiel de continuer à explorer des pistes nouvelles pour mieux comprendre ce phénomène individuel et social et être en mesure d'offrir des solutions mieux adaptées. On ne peut y arriver qu'en rapprochant les expertises et en comparant les regards. C'est pourquoi le CRI puise depuis ses tout premiers débuts dans l'interdisciplinarité – la sociologie, la criminologie, la psychologie, l'anthropologie, les communications, l'histoire, l'économie politique et les sciences infirmières y sont représentées – et intègre à ses activités des représentants des milieux de pratique (organismes communautaires de CLSC, animateurs du RAPSIM, praticiens des ressources communautaires, etc.). Les quelques travaux rassemblés ici illustrent bien la diversité des perspectives adoptées, parfois aussi les différences de valeurs et de convictions mais, en définitive, ce désir commun d'aborder ces thèmes en laissant intacte leur nécessaire complexité.